

Invitation presse

ANNECY, LE MARDI 21 JUIN 2022

CULTURE

26/06: Martial Saddier, Myriam Lhuillier et Marcel Cattaneo présenteront la nouvelle politique en faveur des fanfares et orchestres d'harmonie

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie est engagé et investi pour le secteur culturel, au travers du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA), compétence obligatoire du Département. Afin de renforcer le soutien du Conseil départemental, de valoriser le rôle de ces sociétés musicales et de les accompagner dans une démarche de redynamisation, un Plan fanfares et orchestres d'harmonie sera mis en œuvre. Il sera composé de deux volets : un soutien financier et une aide au développement des orchestres d'harmonie et batteries fanfares.

Martial Saddier,

Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Myriam Lhuillier, Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine,

Marcel Cattaneo, Conseiller départemental en charge de l'Orchestre des Pays de Savoie, des harmonies et fanfares,

ont le plaisir de vous convier à la présentation du Plan fanfares et orchestres d'harmonie,

Le dimanche 26 juin 2022, à 11h30,

Devant l'église Saint-Jean-Baptiste de Taninges

(25 Avenue des Thézières, 74440 Taninges)

Merci de confirmer votre présence avant vendredi 24 juin.

Le SDEA, c'est :

- > 40 établissements (conservatoires, écoles de musique municipales ou associatives)
- > 5 fédérations musicales regroupant elles-mêmes 86 harmonies et batteries fanfares.